



# Compte rendu - Plénière Rabière

## 2 octobre 2018

---

Monsieur le Maire a débuté la séance en saluant la présence des élus du Conseil municipal et a rappelé la typologie particulière de l'habitat dans le quartier Rabière : grands ensembles et parties pavillonnaires faisant la richesse du quartier.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer les sujets qui préoccupent principalement les habitants : la voirie et la vitesse.

Pour ce qui est de la vitesse, en lien avec la voirie de la ville et celle du quartier en particulier, Monsieur le Maire a précisé que la vitesse était régulièrement due à la largeur des axes de la ville, conçus notamment pour permettre le passage des bus.

Pour la voirie, il a ainsi pu évoquer la proposition qui sera prochainement faite aux membres de bureaux de conseils de quartier : étudier, grâce à 4 modélisations de travaux possibles, le réaménagement de certaines rues avec des modifications de stationnement par exemple.

Monsieur le Maire souhaite que ces travaux soient menés par les bureaux de conseil avant le mois de février 2019 pour que cela puisse être voté au budget 2019. Ces différentes propositions permettront de répondre à une problématique commune à tous les quartiers : la vitesse excessive dans certaines rues.

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'investissement des membres du bureau de Conseil de quartier Rabière.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis rappelé l'organisation des conseils de quartier et souhaité faire un focus sur leur dynamisme. Depuis 2014, les bureaux se développent et atteignent une moyenne de 50 membres par bureau, preuve de la bonne santé de la démocratie locale.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Un travail sur les marquages au sol dans les quartiers pour améliorer la sécurité,
- Un travail d'accompagnement des personnes âgées isolées dans le cadre du dispositif « Monalisa » constitué de bénévoles et permettant de visiter 47 personnes âgées sur la commune,
- Dispositif « voisins vigilants » en place dans certains quartiers,
- Projet de sensibilisation aux déchets en lien avec le Conseil des enfants,
- La visite de plusieurs élus et membres extérieurs aux conseils de quartier lors de leurs réunions de bureaux dans le cadre de plusieurs projets : Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1<sup>er</sup> adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, Arnault BERTRAND (Conseiller

municipal et Président du Conseil de quartier « Joué Sud ») pour le projet de construction des 2 gymnases, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers,

- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a ensuite pu énumérer les illustrations du travail des bureaux et les réalisations faites notamment dans les autres quartiers avec pour objectifs :

- Améliorer le quotidien (mise en place d'arceaux à vélo dans différents lieux : gymnase Alouette, centre commercial Vallée Violette, etc.),
- Améliorer la sécurité (déplacement d'un bac à verre qui gênait la visibilité des automobilistes au Morier),
- Permettre des aménagements de l'espace public (amélioration du terrain de pétanque place Adrienne Bolland à l'Alouette), etc.

Madame TUROT a conclu sa présentation en remerciant les personnes venues nombreuses à cette plénière puis a passé la parole à Monsieur Serge CANADELL, Président du Conseil de quartier Rabière.

Monsieur CANADELL a débuté sa présentation en expliquant le dispositif Monalisa dont il porte le travail au sein du Conseil municipal notamment grâce à l'aide de Cécile Martin, Chargée de mission au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville qui va notamment à la rencontre des personnes isolées et passe du temps avec elles.

Monsieur CANADELL a rappelé le besoin constant de bénévoles : aujourd'hui 17 personnes visitent les personnes âgées isolées dont des membres du Conseil des Aînés et du monde associatif. Dernièrement, deux services civiques ont été mis en place à la ville pour permettre de développer le dispositif.

Monsieur CANADELL a continué la présentation des travaux menés en collaboration avec le Conseil de quartier : concernant la révision du PLU en cours, la sollicitation de l'association des Hameaux de la Batelière pour qu'une place près de la rue François Sicard soit dénommée « Place Georges Gabrielli » (Monsieur Gabrielli, aujourd'hui disparu a longtemps œuvré pour l'association membre de l'association et du Conseil de quartier Rabière). Le conseil de quartier ayant été favorable à l'unanimité, une délibération en Conseil municipal sera désormais nécessaire.

Il a présenté la sensibilisation au « Zéro déchet » et le projet de la GUP : Gestion Urbaine de Proximité qui permet de travailler sur l'amélioration du quotidien des habitants en étudiant divers aspects : voirie, espaces verts, etc. par le biais notamment de déambulations mensuelles.

Il a pu rappeler qu'en parallèle de ce dispositif, la ville travaille avec l'Etat à des actions d'observation du territoire par les femmes du quartier. Les membres féminins du bureau de Conseil de quartier ont d'ailleurs pu participer à ces marches.

Puis Monsieur CANADELL a pu énumérer les différents travaux menés grâce au travail des membres du bureau de conseil de quartier Rabière :

- Pose de plots rue Fleming/rue de Verdun pour empêcher le stationnement les jours de marché et la volonté de continuer en fonction des coûts,
- Marquage au sol des flèches rue des Hirondelles afin de mieux orienter les automobilistes,
- Végétalisation du mur au giratoire du Petit Clos,
- Aménagement et fleurissement du rond-point au croisement de la rue de la Douzillère et de la rue Lavoisier,
- Pose d'une vasque sur le terre-plein central à l'angle des rues de Saint-Léger et des Pinsons,
- Réfection de la voirie de la rue Léo Lagrange (trottoirs et route),
- Création d'une place PMR rue James Pradier,
- Marquage au sol des emplacements des stands du marché sur la place Nelson Mandela,
- Finalisation du plateau surélevé rue de Saint-Léger,
- Création de l'arrêt de bus à la RPA et pose d'un banc,

- Marquage d'une bande jaune rue Berthelot à l'arrière du bâtiment « Berry » de la Petite Recette,
- Matérialisation de 5 places en zone bleue devant le centre commercial Lavoisier.

Monsieur le Maire a ensuite repris la parole pour conclure la session avant le moment d'échanges avec la salle.

Monsieur le Maire a évoqué l'utilité de la nouvelle présence de la zone bleue au centre commercial Lavoisier qui permet un turnover plus efficace du stationnement.

Il a ensuite longuement parlé du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) très important pour le quartier. Deux immeubles ont déjà été démolis (rue de Verdun et rue du Colonel Picot : bâtiments de 4 étages sans ascenseur), la délimitation se faisant à l'îlot Gratias et permettant une reconstruction possible. Il a rappelé que deux réunions publiques ont déjà eu lieu et que le bailleur Val Touraine Habitat accompagne la ville dans les objectifs menés.

Les travaux de réaménagement et de reconstruction prendront 5 ou 6 ans et Monsieur le Maire a souhaité préciser que les financements provenaient d'acteurs différents : de l'Etat et de la Région, l'Etat ayant par ailleurs remis 7 millions d'euros à la Région, Monsieur le Maire a informé les personnes présentes que sur cette somme, 2 millions d'euros seront fléchés sur Joué-lès-Tours notamment grâce aux idées exposées concernant le désert médical urbain prégnant au quartier de la Rabière.

Monsieur le Maire a aussi évoqué le souhait de voir évoluer certaines structures au sein du quartier qui ne semblent plus adaptées aux habitudes des jeunes.

Monsieur le Maire a conclu la présentation par l'investissement fait par la ville dans la réfection des allées du cimetière à hauteur de 80 000€.

Monsieur le Maire a pu ensuite ouvrir la session d'échanges avec la salle. Les sujets abordés ont été divers :

- Augmentation de la taxe d'ordures ménagères, Monsieur le Maire a notamment expliqué que les collectivités voyaient leur taxe augmenter si la méthode utilisée reste l'enfouissement des déchets et non pas la méthanisation, il a par ailleurs abordé la difficulté de trouver une ville dans la Métropole qui soit prête à voir s'installer une usine de méthanisation,
- Désherbage des allées du cimetière fait mécaniquement et qui a tendance à abîmer les concessions et les monuments funéraires, Monsieur le Maire s'est engagé à faire passer le message auprès des agents de la ville,
- La présence de massifs fleuris à l'angle de la rue de Verdun et de la rue Fleming qui gêne la visibilité, le souhait de faire mettre un rond-point, Monsieur le Maire a évoqué la possibilité de faire couper les fleurs et a rappelé qu'un rond-point avait été envisagé mais refusé par l'ANRU dans ses projets, il a tenu à rappeler que les massifs fleuris permettent tout de même de casser la vitesse,
- Des zones de la rue Léo Lagrange se végétalisent et le désherbage n'a pas lieu, Monsieur le Maire a souhaité que Lionel AUDIGER (adjoint à la Voirie) puisse aller voir sur place avec le riverain concerné,
- L'état de l'étang Rabière, Monsieur le Maire a rappelé que l'été avait été très sec et que peu de pluie avait alimenté l'étang en eaux naturelles,
- L'insécurité des joueuses de football au stade Jean Bouin, Monsieur le Maire a rappelé qu'il était, malheureusement pour certaines fois, impossible d'interdire l'accès au stade à certains individus, il a rappelé que plusieurs courriers avaient été envoyés à la Préfète d'Indre-et-Loire sur les problèmes grandissants d'insécurité dans le milieu du sport et notamment du football à Joué-lès-Tours,
- Les incendies de haies durant l'été 2018 et la montée du sentiment d'insécurité, la Police Nationale expliquant l'inutilité de porter plainte dans de tels cas, Monsieur le Maire a rappelé le fonctionnement de la police municipale et de la police nationale sur le territoire Jocondien, il a aussi émis le souhait de rappeler au Directeur départemental de la sécurité publique qu'il serait préférable que toutes les plaintes puissent être reçues,

- Insécurité dans certaines rues face à des bandes d'individus qui s'attaquent notamment aux biens matériels des habitants (parebrises cassés, vol, etc.), Monsieur le Maire a expliqué avoir été tenu informé de ces méfaits et a pu donner comme élément d'information la tenue d'une réunion entre les Maires de certaines communes de la Métropole touchées par la délinquance et la Préfète pour expliquer les nouvelles pratiques des jeunes dans l'accroissement de la violence (ex. : l'utilisation des réseaux sociaux ou du tramway qui permet un déplacement rapide des bandes de jeunes rivales),
- Souhait de voir remplacer une aire de jeux où figure un toboggan par un petit city-stade, et montée de la violence dans le quartiers, présence croissante de drogues et de deal : Monsieur le Maire a rappelé le rôle des médiateurs de rues, le développement de l'Espace tremplin, la présence du Point Ecoute Parents (PEP), il souhaite que l'idée d'un city-stade soit étudiée,
- L'utilisation des caméras de vidéo protection dans la verbalisation des excès de vitesse et l'exploitation des caméras : Monsieur le Maire a expliqué que les images prises par les caméras ne pouvaient être conservées que 8 jours puis détruites en respect de dispositions législatives, Monsieur le Maire a précisé qu'il n'avait pas accès aux salles où sont enregistrées les images et que celles-ci ne sont visibles que par des agents habilités,
- Manque de visibilité dû aux plantes du côté collège de l'arche du Lude notamment pour la traversée des jeunes collégiens durant la période hivernale, Monsieur le Maire s'est engagé à faire étudier les possibilités de tailles,
- Le stationnement régulier de voitures sur les routes notamment pendant les périodes de marché du ramadan et la non-verbalisation des agents de PM qui passent en ronde, Monsieur le Maire s'est engagé à faire une « piqûre de rappel » aux agents pour verbaliser dans ce genre de situation qui rendent dangereuses les voiries.

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.